



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL

Formation Spécialisée Santé et Sécurité au Travail

Compte rendu de la réunion du mardi 12 décembre 2024

Déclaration liminaire :

Monsieur le Président,

En septembre dernier, suite à la dissolution, le président a décidé de ne pas respecter le choix des urnes et a nommé comme premier ministre Michel BARNIER.

Ce dernier a voulu imposer des mesures austéritaires et libérales en cherchant en permanence le soutien et le consentement de l'extrême droite.

Le gouvernement aujourd'hui censuré, on se retrouve au point de départ dans l'attente d'un nouveau premier ministre qui devrait être nommé avant l'arrivée du Père Noël, sans doute afin de ne pas les confondre.

Le dernier rapport de France Stratégie paru lundi dernier dresse un large panorama sur les ressorts du malaise grandissant des métiers de la fonction publique et évoque une crise d'attractivité d'ampleur inédite.

Les pistes proposées pour améliorer cette situation jugée alarmante par les rapporteurs (augmentation des salaires, amélioration des conditions de travail et revalorisation des avantages face au secteur privé) rejoignent nos revendications reprises depuis plusieurs années dans nos liminaires et nos appels à la mobilisation.

Pourtant les gouvernements successifs ont tous choisi depuis 20 ans de prendre le chemin inverse. Notre ministre de la fonction publique démissionnaire est à ce titre un véritable champion. En quelques mois seulement, il a réussi à discréditer et insulter les agents du service public tout en utilisant des arguments indignes d'un responsable politique pour justifier un pseudo alignement des règles d'indemnisation des jours maladies avec le privé et la suppression du versement de la GIPA pour 2024.

Pour les fonctionnaires , le vote de la dernière motion de censure est associé à un cessez-le-feu, mais nous savons que les hostilités ne vont pas tarder à reprendre.

Sans mobilisation sociale nos revendications pour une société plus juste et solidaire, pour une Fonction publique au service de la population, ne seront malheureusement pas prises en compte.

Aussi par la grève et les mobilisations du 5 décembre partout en France, plus de 200 000 agents publics ont rejoint les manifestations pour protester contre l'austérité budgétaire, le démantèlement du service public et le mépris de plus en plus décomplexé de nos politiques à notre égard.

A la DGFIP, le mal être au travail et la perte de sens de nos missions ne font que s'aggraver.

Vous ne pouvez plus, M le directeur, vous cacher derrière l'argument que tout serait pire ou moins bien ailleurs.

Suppressions continues d'emplois, liquidation de services et de sites, méthodes de travail industrialisées, règles de gestion toujours plus discrétionnaires, rémunérations qui ne suivent pas, « management » de plus en plus aléatoire...voilà ce que subissent vos agents depuis 20 ans.

Notre administration subit également une perte d'attractivité sans précédent.

Et ce n'est certainement pas notre présence dans les très nombreux salons d'étudiants qui pourra y changer quelque chose.

Face à cette crise structurelle, pour relever le défi de l'attractivité, le rapport de France Stratégie souligne « la nécessité d'associer les agents et leurs représentants pour s'appuyer sur leur aspiration à servir et leurs propositions ».

Or derrière un attachement de façade au dialogue social, seuls comptent les actes. La loi de transformation de la fonction publique de 2019 vide progressivement de sa substance nos instances ne laissant dans le périmètre institutionnel que des sujets bien éloignés des besoins des agents.

La CGT Finances Publiques 64 déplore que le fonctionnement des instances ne permette plus un réel dialogue social entre l'administration et les représentants du personnel.

Nous sommes aujourd'hui cantonnés à un rôle purement consultatif visant à valider des décisions déjà prises en amont par la direction locale dans la ligne droite des décisions politiques.

Pour la CGT Finances Publiques, il est donc urgent de :

- créer les emplois nécessaires au bon fonctionnement de nos différents services,
- d'augmenter nos salaires et de les indexer sur l'inflation,
- de construire des carrières linéaires reconnaissant nos qualifications et l'expérience
- d'abroger la loi dite de transformation de la fonction publique

Le Président ne souhaite toujours pas évoquer le contexte national et n'a pas dit un mot concernant le rapport France Stratégie sur la perte d'attractivité de la fonction publique.

Vous trouverez sur notre site local <https://64.cgtfinancespubliques.fr/> une synthèse complète de ce rapport.

1°) BILAN DU PROGRAMME BUDGÉTAIRE DE LA FS 2024

L'enveloppe budgétaire s'élevait à 87 280 € pour l'année 2024.

Ces crédits ont été intégralement consommés (le solde disponible s'élève à 22,44 €).

La FS a financé le changement des ouvrants d'un étage du bâtiment B du site BAYONNE VAUBAN (les travaux sur l'autre étage étant financés par la Direction).

Ces travaux représentent la majeure partie des dépenses réalisées en 2024 (plus de 71 000 €).

Le second poste de dépenses concerne les aménagements de postes (plus de 50 en 2024, dont 18 relevant du budget de la FS, les autres étant financés par la Direction).

La Direction a précisé à ce sujet qu'elle avait jusqu'ici toujours donné une suite favorable aux préconisations du Médecin du travail en matière d'achat de matériel.

Les crédits alloués en 2024 sont pour l'instant reconduits à l'identique l'année prochaine.

2°) CATALOGUE DE FORMATIONS 2025

Les formations classiques seront toujours présentes en 2025 mais afin d'intéresser plus d'agents et dans une volonté de renouveler le catalogue, de nouvelles formations vont également être proposées.

Au vu des inscriptions, nous aurons une idée plus précise sur celles qui pourraient être reconduites les années suivantes.

Une formation « premiers secours en santé mentale » sera réservée dans un premier temps aux élus de la Formation Spécialisée avant d'être inscrite au catalogue 2026.

Une nouvelle formation « évacuation pédagogique » sur les grands sites devrait être également mise en place.

Sur ce sujet, l'Inspecteur Sécurité et Santé au Travail (ISST) a indiqué que les rôles de guide-file et serre-file ne sont plus attribués nominativement mais aux agents présents sur place. La mission du serre-file qui doit s'assurer de l'évacuation complète de sa zone relève plus naturellement du chef de service ou de ses adjoints.

3°) DUERP/PAP AVIS DU COMITÉ

La campagne DUERP a été lancée le 23 juillet 2024.

Elle a été menée avec le nouvel applicatif PREV'ACTION, auquel ont été formés les chefs de services.

Comme chaque année, ils étaient tenus d'organiser des réunions avec leurs agents afin de recueillir et d'évaluer les risques auxquels ils sont exposés, puis de les saisir dans PREV'ACTION.

Un service n'a toutefois pas servi l'applicatif et un autre ne l'a que très partiellement complété.

À l'issue de la campagne, des groupes de travail animés par l'assistant de prévention ont été constitués avec les représentants du personnel afin d'analyser les risques remontés et de proposer des mesures de prévention.

La CGT Finances Publiques 64 a participé à ces groupes de travail qui se sont déroulés sur trois jours.

Force est de constater que la mise en place d'un nouveau logiciel ne change malheureusement rien au bilan que fait la CGT Finances Publiques 64 depuis des années : les réunions DUERP sont organisées dans un contexte de collectif de travail de plus en plus dégradé et le mal être au travail ne cesse de s'accroître. Les très nombreuses vacances d'emplois et l'annonce de futurs suppressions ne vont certainement pas améliorer la situation.

Dans ces conditions, les mesures préconisées apparaissent bien souvent dérisoires face aux attentes exprimées par les agents, particulièrement s'agissant des risques psycho-sociaux.

Pour cette raison, les élus CGT Finances Publiques 64 ont voté pour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) qui est le résultat de l'ensemble des remontées des services mais se sont abstenus concernant le vote du Plan d'Action et de Prévention (PAP) proposé par la direction.

Suite à la mise en place du nouveau logiciel PREV'ACTION, nous avons également souligné la qualité du travail effectué par l'Assistant de Prévention et l'investissement des chefs de service.

Le nouveau logiciel permettant également une alimentation au fil de l'eau par chaque chef de service, les élus CGT Finances Publiques 64 porteront la plus grande attention aux saisies effectuées tout au long de l'année.

4°) PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE VISITES SGC CÔTE BASQUE

Une délégation de la FS s'est rendue sur les sites de ST Jean de Luz et d'Anglet le 7 novembre dernier.

La présence d'un représentant de la direction, M MAYNADIER, a été appréciée des agents.

Ces derniers ont pu s'exprimer librement et ont unanimement dénoncé une mauvaise préparation de la mise en place du nouveau SGC au 1^{er} septembre 2023 dans un contexte d'insuffisance des emplois transférés et des vacances d'emplois trop importantes.

Face à ces difficultés, les agents de l'EDR ont été un soutien essentiel pour les collègues et la direction a également mis en avant l'arrivée de 3 cadres B stagiaires au mois de mai.

À cette occasion, le directeur a répété son souhait de voir le SGC Côte Basque s'implanter à Biarritz dès la fin du bail du site d'Anglet à l'aéroport, soit fin 2026.

Les modalités d'organisation du travail notamment pour les agents habitant loin du nouveau site seront étudiées au cas par cas...mais sans doute par le successeur de M ODRU qui devrait partir à la retraite d'ici là !

5°) POINT SUR LES FICHES DE SIGNALEMENT

Pour l'année 2024, 17 fiches de signalement ont été transmises à la Direction.

Le Directeur a tenu à souligner qu'elles ont toutes reçues une suite de la part de l'administration qui suivant la gravité des faits, peut aller de la simple lettre d'avertissement à la saisine du Procureur.

Ainsi, pour 2024, le Procureur a été saisi pour 7 fiches de signalement, dont deux ont reçu une suite judiciaire.

Par ailleurs, pour 2 fiches de signalement impliquant des comportements ou des incidents entre collègues, l'administration a pris des sanctions disciplinaires.

L'assistant de prévention nous a de plus indiqué qu'à compter de ce mois-ci, les élus du personnel siégeant en tant que titulaires à la FS auraient désormais un accès à SIGNALFIP pour consulter les fiches de signalement transmises et en cours de traitement.

On ne peut que s'en féliciter, la CGT Finances Publiques 64 ayant par le passé parfois reproché à notre direction son manque de transparence et de communication en direction des élus du personnel sur ce sujet.

6°) POINT SUR LES REFUS D'AMÉNAGEMENT DE POSTE DU MÉDECIN

La direction a insisté sur le fait que chaque recommandation du Médecin de Prévention portant sur l'achat de matériel était systématiquement validée.

Les recommandations concernant l'organisation du travail (ex quotité de télétravail, changement de service...) peuvent faire l'objet de refus de la direction en fonction de chaque situation.

Secret médical oblige, les discussions sur les 2 refus pour 2024 portaient sur des cas particuliers qui ne pouvaient pas être portés à l'appréciation des membres de la FS. Difficile donc pour les élus CGT Finances Publiques 64 d'avoir une position tranchée sur ce sujet !

Les 2 agents concernés ont été reçus par la direction qui a pu motiver sa décision.

7°) EXAMEN DU REGISTRE SANTÉ ET SÉCURITÉ

Toutes les observations faites depuis la dernière instance ont été traitées ou ont fait l'objet d'une réponse.

Le seul sujet restant en suspens concerne la sécurisation de la Caisse au SIP PAU ORLEANS depuis la mise en place du nouvel accueil.

Pour le moment, seuls les éléments de sécurité suivants ont été installés : le détecteur volumétrique de présence et le dispositif de contrôle d'accès.

Il restait encore à installer la vitre de sécurité.

8°) QUESTIONS DIVERSES

Les élus CGT Finances Publiques 64 ont demandé une nouvelle fois qu'une réunion sur la tenue des comités médicaux soit programmée en début d'année avec les représentants du personnel et les collègues du service RH.

M MAYNADIER s'est engagé à ce que cette réunion se tienne rapidement et a convenu que son service avait du retard dans le traitement des dossiers concernés.

Les représentants CGT Finances Publiques 64
Hervé SOUVESTRE – Axel ESCOT-SEP – Eric MANRY- Laurent VALDES